

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : peci@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

56770

Déclaration de Maladie : N° S19-0000594

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 11234 Société : ATAH

Actif Pensionné(e) Autre

Nom & Prénom : MAROUFI Nour El Hoda Date de naissance : 12/07/1965

Adresse : Lot Zemzoum N°18 Aïd Rax Casab

Tél. : 06 64 68 69 53 Total des frais engagés : 439,62 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Imane DARI ep Benghans
Pneumophtisiologue-Allergologue
Rondpoint al Mostakbal, angle al Qods
RC 1029 2ame etg N°8 Sidi Maârouf
Casablanca Tel 05 22 59 02 03

Date de consultation : 20/12/2010

Nom et prénom du malade : AKAFI SOUNC Bouchra Age : _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Bronchopneumopathie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : maladie

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Le : / /

Duplicate answer

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/12/2013	Ch.		260.000,-	Dr Imane DARI ep Bengia Pneumophtisiologue-Allergologue Rondpoint al Mostakbal, angle al Qods AC 1029 2eme etg N° 8 - Sidi Maâarif Casablanca Tel 05 22 58 49 63

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXÉCUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 INPE 3 092065440	30/12/2020	Pharmacie Le Maréchal 189,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d'explorations.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

$$\begin{array}{c|cc} H & & \\ \hline 25533412 & 21433552 \\ 00000000 & 00000000 \\ \hline & 00000000 & 00000000 \end{array}$$

[Création, remont, adjonction]

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

Médecin spécialiste :

Pneumo-phtisiologue Allergologue

Tests cutanés d'allergie

Exploration Fonctionnelle Respiratoire

Radiographie des poumons

(Adultes – Enfants)



Dyfizete

الدكتورة إيمان داري بنغام

طبيبة اختصاصية في :

الأمراض الصدرية والحساسية

التحليلات الجلدية للحساسية

فحص الوظيفية التنفسية

الفحص بالأشعة

(الكبار والصغار)

Casablanca, le :

30/12/2020

البيضاء في :



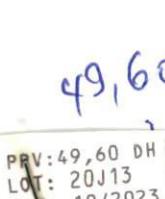
NIFLASONE® 400

Poudre pour
inhalation en gélule

PPV: 140.00 DH

140,00

Akabarouné Poussière



49,60

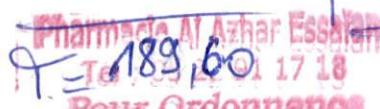
~~Dilasept 400~~

Appl à l'inspiration la poudre dans l'inspirateur

~~Dilasept~~

~~Montreuil~~

~~Montreuil~~ poudre 3ml



Dr Imane DARI ep Benghanem
Pneumophtisiologue-Allergologue
Rond-point Al Moustakbal angle al Qods
RC 1029 2ème étage N°8
Casablanca Tél : 05 22 58 49 43

مدار المستقبل، شارع أبو بكر القادرى و شارع القدس، إقامة ندى، الشقة رقم 8، الطابق 2

سيدي معروف، الدار البيضاء، الهاتف : 0522 58 49 43

Rond-point Al Moustakbal, Angle Bd. Aboubaker el Kadiri et Bd. El Qods,
Résidence Nada, Appt. N°8 2ème étage, Sidi Maârouf - Casablanca. - Tél : 0522 58 49 43